

*Bien trier, ce n'est pas compliqué, une campagne pour accompagner les Magogois vers une meilleure gestion des matières résiduelles*

**Magog, le 3 juin 2019** – Le conseil municipal de la Ville de Magog a adopté, ce soir, une résolution visant à optimiser la collecte des matières résiduelles sur son territoire à compter de janvier 2020. Ce faisant, la Ville lance une campagne de sensibilisation appelée *Bien trier, ce n'est pas compliqué*. Cette dernière a été élaborée afin de sensibiliser les citoyens à mieux trier à la source et ainsi éviter de jeter des matières qui pourraient être revalorisées.

Ainsi, la fréquence des collectes des matières résiduelles sera bientôt réduite. À compter de janvier 2020, il y aura 13 collectes de déchets, au lieu de 26, et 34 collectes de matières organiques, au lieu de 52, annuellement sur le territoire de Magog. Les collectes de matières recyclables, quant à elles, demeurent inchangées, c'est-à-dire qu'elles continueront à avoir lieu toutes les deux semaines. Le calendrier des collectes pour l'année 2020 sera disponible à compter du mois de novembre prochain.

La mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, explique pourquoi les élus ont pris cette décision : « En 2018, nous avons réalisé une étude portant sur l'optimisation de la collecte des matières résiduelles et le transport qui en découle. Nous souhaitons évaluer la performance et l'efficacité de la collecte à trois voies à Magog en plus de trouver des stratégies pour l'améliorer. Cette étude a démontré que nos performances ne sont actuellement pas optimales et que la réduction de la fréquence de collectes contribuera grandement à améliorer nos résultats. »

M<sup>me</sup> Hamm ajoute que « la réduction de la fréquence des collectes est un changement important, mais plusieurs municipalités ont déjà effectué le virage et les citoyens y adhèrent bien. La clé réside définitivement dans la façon dont nous trions nos matières. »

M<sup>me</sup> Josiane K. Pouliot, coordonnatrice à la Division environnement de la Ville de Magog, indique que « parallèlement à l'étude d'optimisation de la collecte effectuée



par la Ville de Magog, la MRC de Memphrémagog a également réalisé une étude de caractérisation des matières résiduelles. Cette étude a démontré que trop de gens ont le réflexe de jeter systématiquement leurs matières à la poubelle sans se questionner. En réalité, seuls 24 % des rebuts devraient s’y retrouver. Lorsque nous trions nos matières à la source, c’est-à-dire dans la cuisine, la salle de bain et partout ailleurs dans la maison, le bac de déchets se remplit beaucoup moins rapidement. C’est un changement d’habitudes à prendre, mais qui convainc même les personnes les plus sceptiques très rapidement. C’est d’ailleurs pour cette raison que nous accompagnerons les citoyens à emprunter ce virage vert avec des outils de sensibilisation. »

Un meilleur tri à la source permet de résoudre plusieurs problématiques. D’une part, en contribuant à la lutte aux changements climatiques, puisque les matières compostables envoyées à l’enfouissement émettent beaucoup de méthane, un puissant gaz à effet de serre. D’autre part, en évitant d’investir une somme très élevée liée à l’agrandissement des sites d’enfouissement, qui est un enjeu majeur dans les communautés environnantes.

Notons que ces modifications au calendrier des collectes vont générer une économie annuelle d’environ 485 000 \$ pour la Ville de Magog.

### **Bien trier, ce n’est pas compliqué!**

Une campagne appelée *Bien trier, ce n’est pas compliqué* a été élaborée afin de sensibiliser la population à l’importance de trier convenablement les matières résiduelles. Une roulette, qui se veut un outil d’aide à la prise de décision, sera distribuée dans tous les foyers magogois dès cette semaine. On y trouve des objets qui sont souvent mal classés et qui sont problématiques sur les sites d’enfouissement. Cet outil pratique permettra aux citoyens de vérifier dans quel bac disposer leurs matières.

Par ailleurs, deux éco-conseillers sillonneront le territoire pendant la période estivale afin de sensibiliser la population à l’importance de bien trier, en plus de répondre aux interrogations. Afin de converger toutes les actions de la campagne vers un même point de chute, la Ville de Magog, conjointement avec la MRC de



Memphrémagog, a bonifié le site Internet [abcdesbacs.com](http://abcdesbacs.com) en y ajoutant, entre autres, un moteur de recherche. Cet outil permet de faire une recherche rapide pour savoir dans quel bac déposer une matière.

D'autres outils de sensibilisation seront mis sur pied au cours des prochains mois, notamment sur la page Facebook de la Ville de Magog.

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 367

